



39e FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR

Sélection régionale SUD

CALENDRIER DU FESTIVAL

Date limite de dépôt de dossiers de candidatures : 15 décembre 2023

Résultat de la commission de sélection : 1 février 2024

Festival : du vendredi 22 au dimanche 24 mars 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER

Par courrier : Elisabeth Véruni, Déléguée Festhéal Sud- Chemin des gabians 13500 Martigues

Par mail : festheasud@gmail.com

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription
- Règlement du festival signé
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Vidéo du spectacle [en version dématérialisée à faire parvenir par mail](#) ou DVD du spectacle [à faire parvenir par courrier](#)
- [Une participation de 10€ \(frais de dossier\) à l'ordre de « Mnémosyne Cie »](#) est demandée pour toute candidature déposée.

Par chèque à l'adresse suivante : Elisabeth Véruni, Déléguée Festhéal Sud- Chemin des gabians 13500 Martigues

Ou par virement : IBAN : FR76 3000 3012 4500 0372 6151 496

APRES AVOIR REÇU LA NOTIFICATION PAR MAIL DE VOTRE SELECTION

A nous faire parvenir dans un délai de 15 jours

- Par courrier : [Un Chèque droits d'inscription 50€ à l'ordre de Festhéal](#)
- Par mail ou par courrier : [Autorisation SACD en cours](#)

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

1. PRESENTATION DE LA COMPAGNIE

Année de création :

Lieu :

Statuts :

- ✓ Répertoire des cinq dernières saisons

Année	Titre	Genre
2023		
2022		
2021		
2020		
2019		

- ✓ Participation à des manifestations importantes : oui non

Si oui lesquelles :

- ✓ Participation à des Festival ? oui non

- ✓ Formation théâtrale des membres de la compagnie (*stages, etc.*). Si oui; sous quelle forme ? Avec quels professionnels :

- ✓ La majorité des membres de la compagnie est-elle abonnée à une saison théâtrale en 2021/2022 :

oui non

Si oui, laquelle :

- ✓ Les mises en scène sont assurées par :

- La troupe
- Un metteur en scène
- Un acteur metteur en scène
- Un professionnel du théâtre

- ✓ Fonctionnement de la compagnie :

Le choix des pièces est effectué par :

Quels sont les critères de choix d'une pièce :

- ✓ La partie technique est réalisée par :

Les acteurs des techniciens autres

Durée du travail de création :

Rythme des répétitions :

Budget approximatif global pour une création :

Subventions : oui non Quels organismes :

2. RENSEIGNEMENTS SUR LA PIÈCE PRÉSENTÉE

Titre :

Auteur :

Genre :

Durée du spectacle :

Durée (approximative) du montage :

du démontage :

Motivations du choix de la pièce :

Résumé de la pièce : (ce résumé sera inséré dans le programme en cas de sélection)

MERCI DE LIMITER CE RESUME A 100 MOTS OU 500 CARACTERES

Déjà jouée par la compagnie : oui non

Nombre de représentations prévues avant la sélection Festhéal :

Nombre de représentations prévues jusqu'en novembre 2023 :

Mise en scène :

Description et leitmotiv de la mise en scène :

Décors

Création

Location

Costumes

Création

Location

Son

Création

Location

Je soussigné....., responsable de la compagnie, certifie sur l'honneur qu'aucun des comédiens susnommés n'a exercé une activité du spectacle vivant à titre professionnel, dans sa spécialité, durant les trois années précédant le festival à la date d'inscription, conformément à l'article 2 du titre 2 du règlement de Festhéal. (Cette restriction ne concerne ni le metteur en scène, ni les techniciens). J'engage ici la compagnie à présenter gratuitement son spectacle à la rencontre régionale et au festival national Festhéal, si nous sommes retenus.

NB (rappel) : n'oubliez pas de faire les démarches nécessaires auprès de la SACD, SACEM